

Image not found or type unknown



Frais gestion chauffage /eau chaude

Par **specialist**, le **07/07/2011** à **09:54**

Bonjour,
mon proprio, utilise une société pour la gestion de la consommation du chauffage et de l'eau (froide et chaude) dans une maison de 3 appart (il occupe le rez); il me demande 100€ pour les frais (relevé des compteurs, remplacement des calorimètres), est-ce qu'il a droit? merci pour votre aide!!